



Commune de MONCETZ-LONGEVAS
Tel 03.26.67.52.11
moncetz-longevas.mairie@wanadoo.fr

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

décision du conseil municipal
n°26 de Juin 2013
et n°41 de Décembre 2013

Responsable de la salle : Christian LALLEMAND, 3^{ème} adjoint,
Téléphone : 06.21.81.05.10

Démarches auprès du secrétariat de mairie :

Mardi : de 17h30 à 19h00
Jeudi : de 17h30 à 19h00

Présenter :

- Attestation d'assurance responsabilité civile, spéciale pour location salle des fêtes
- Chèque de caution de 500 €
- Chèque d'avance représentant la moitié de la location qui sera encaissé aussitôt la réservation

* en application de l'article 4.7 du règlement, Pour tout litige, le maire prend la décision finale et peut refuser la location ou l'attribution de tarif préférentiel

	grande	moyenne	petite
Capacité maximum	172 personnes	70 personnes	40 personnes
Caution	500 €	500 €	500 €

Habitants du village

Week-end et jours fériés	361,00 €	240,00 €	120,00 €
Journée en semaine	298,00 €	218,00 €	98,00 €
Vin d'honneur	98,00 €	47,00 €	47,00 €
Réception lors d'un décès	gratuit	gratuit	gratuit

Jeunes âgés de moins de 25 ans, habitants du village de MONCETZ-LONGEVAS

Week-end et jours fériés	180,50 €	120,00 €	60,00 €
Journée en semaine	149,00 €	109,00 €	49,00 €

* les fêtes familiales (y compris mariage) ne sont pas concernées par ce tarif préférentiel

* Le tarif « jeunes » est mis en place pour l'organisation de manifestations entre jeunes du village âgés de moins de 25 ans

Extérieurs au village de MONCETZ-LONGEVAS

Week-end et jours fériés	602,00 €	434,00 €	298,00 €
Journée en semaine	298,00 €	218,00 €	98,00 €
Vin d'honneur	156,00 €	118,00 €	118,00 €